



Secrétariat

IC/Genève/2001/43

16 octobre 2001

Distribution:

un exemplaire par fonctionnaire

CIRCULAIRE No. 43

Objet : Assemblée générale extraordinaire du personnel

Conformément à l'Article 14 du Règlement de la représentation du personnel, le Conseil de coordination a décidé d'organiser une assemblée générale extraordinaire du personnel. L'ordre du jour sera le suivant :

1. Election du Président de séance
2. Résultats du SMCC XXV

Cette assemblée aura lieu le mardi 23 octobre 2001, à 11 heures, salle XIX.

Sous réserve des exigences du service, les chefs de service sont invités à libérer les fonctionnaires pour leur permettre d'assister à cette réunion.

Le Directeur-général
Vladimir Petrovsky